Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE 2017





INTRODUCTION

En sa qualité d'Organe Exécutif permanent de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), le Secrétariat Exécutif a mené diverses activités pendant le premier trimestre 2017 qui se résument essentiellement en 5 points : les principaux évènements du Siège (I), le Suivi des conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité Technique (II), les Rencontres régionales et internationales (III), la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (IV) ainsi qu'un bref aperçu de la Gestion financière et administrative de la période en examen (V).

Le présent rapport d'Activités vise à en rendre compte.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1. <u>Principales correspondances</u>

I.1.1 Courrier transmis

- Le 05 janvier 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport final de la 9ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP, tenue à Yaoundé (Cameroun), les 6 et 7 octobre 2017 ainsi que les Décisions adoptées lors de ladite Session ;
- Le 11 janvier 2017 : requête adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT concernant le financement du projet d'élaboration des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle dans la zone COREP;
- Le 18 janvier 2017 : note verbale adressée à l'Ambassade de la République du Mali auprès de la République Gabonaise pour l'informer de ce que le dossier concernant toutes les primes ou droits du défunt SISSOKO SIAKA, ancien gardien de la COREP, a été définitivement clos après le dernier payement à son frère, Monsieur SISSOKO SIMBALA en date du 15 novembre 2016 ;
- Le 20 janvier 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP portant nomination du Président en exercice du Comité Technique de la COREP par le Président en exercice ;
- Le 20 janvier 2017 : note verbale adressée à l'Ambassade de la République d'Angola auprès de la République Gabonaise pour solliciter une audience auprès de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, pour la période du 30 janvier au 1^{er} février 2017 à sa convenance ;
- Le 30 janvier 2017 : demande d'audience adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale pour solliciter une audience pour la période du 07 au 09 février 2017, à sa convenance ;





- Le 02 février 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP pour solliciter la désignation des participants à l'atelier régional sur le renforcement des capacités des pays côtiers et des institutions régionales de l'Afrique Centrale dans les systèmes de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) devant se tenir à Pointe-Noire (Congo) du 06 au 10 mars 2017 et reporté du 27 au 30 mars 2017 puis du 17 au 21 avril 2017 ;
- Le 03 février 2017 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour transmission du planning provisoire de la tenue des Réunions statutaires de la COREP ;
- Le 07 février 2017 : lettre d'invitation de Monsieur le Contrôleur Financier pour une mission de contrôle et de certification des comptes de l'exercice 2016, du 26 février au 06 mars 2017, au Siège de la COREP.
- Le 08 février 2017 : requête de la demande de fonds au titre de la dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP, adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour nous permettre d'organiser la 2^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique et la 14^{ème} Réunion du Comité Technique;
- Le 08 février 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture ainsi qu'au Secrétaire Général de la CEEAC, pour transmission du rapport d'activités du 4^{ème} trimestre 2016 et de divers documents ;
- Le 09 février 2017 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour l'informer de l'invitation adressée à Monsieur le Contrôleur Financier pour effectuer une mission de travail au Siège de la COREP.
- Le 10 février 2017 : notes verbales adressées aux Ambassades des pays de la zone COREP auprès de la République Gabonaise pour transmission du Rapport d'Activités du 4^{ème} trimestre 2016 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 22 février 2017 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour désignation du responsable, au niveau de la COREP, du projet d'élaboration des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle, instruments indispensables à la mise en œuvre des systèmes efficaces et efficients de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) et de lutte contre la pêche INDNR dans la zone COREP;
- Le 27 février 2017 : demande de paiement de la 2^{ème} tranche des arriérés des contributions statutaires adressée au Ministre de la Pêche et de l'Elevage de la République Démocratique du Congo;
- Le 27 février 2017 : message officiel adressé aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP relatif à la signature d'une convention de financement entre la COMHAFAT et la COREP concernant l'élaboration des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle dans la zone COREP;
- Le 28 février 2017 : lettre adressée à Monsieur le Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), portant désignation de Monsieur l'Administrateur Emmanuel SABUNI KASEREKA, pour





- représenter la COREP à l'atelier devant se tenir du 23 au 24 mars 2017, à Mombassa au Kenya;
- Le 28 février 2017 : demande d'audience adressée à Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des Ecosystèmes de la République Gabonaise, pour la période du 06 au 10 mars 2017, à sa convenance ;
- Le 03 mars 2017 : lettre adressée à Monsieur le Ministre des Finances de la République du Cameroun sollicitant le paiement de la contribution statutaire 2017 due à la COREP par la République du Cameroun ;
- Le 06 mars 2017 : demande de versement de la première tranche de financement adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT en conformité avec la convention de financement signée entre la COMHAFAT et la COREP pour l'élaboration des projets de registres nationaux et d'un registre régional de navires de pêche industrielle ;
- Le 09 mars 2017 : retour d'information au Chef de la Station Piscicole de la Peyrie en guise d'éclaircissement au sujet de leur source d'approvisionnement d'internet ;
- Le 21 mars 2017 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP relative au paiement de la contribution statutaire annuelle 2017 de la République du Cameroun vis-à-vis de la COREP;
- Le 21 mars 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la République Démocratique du Congo, de la République Gabonaise, de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe au sujet du paiement des contributions statutaires annuelles et des arriérés de contribution envers la COREP;
- Le 23 mars 2017 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la Convention d'Abidjan relative à la non participation de la COREP à la 12^{ème} Conférence des Parties contractantes à la Convention d'Abidjan devant se tenir du 27 au 31 mars 2017 à Abidjan;
- Le 27 mars 2017 : lettre adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo au sujet du paiement des contributions statutaires annuelles et des arriérés de contribution vis-à-vis de la COREP ;
- Le 27 mars 2017 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour transmission lettre d'Adhésion de la République d'Angola à la COREP ;
- Le 27 mars 2017 : note verbale adressée à l'Ambassade de la République d'Angola près la République Gabonaise en réponse à la note verbale par laquelle elle a bien voulu faire parvenir la lettre d'Adhésion de la République d'Angola à la COREP ;
- Le 30 mars 2017 : lettre adressée à Monsieur le Sous-Directeur Représentant régional de la FAO pour l'Afrique au sujet de la non-participation de la COREP de la 17^{ème} Session du Comité des Pêches continentales et de l'Aquaculture pour l'Afrique devant se tenir à Banjul en Gambie, du 9 au 11 mai 2017.





* Courrier du Président en exercice transmis par le Secrétariat Exécutif

- Le 10 février 2017 : lettres de transmission aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP relatives aux souhaits des vœux les meilleurs pour l'année 2017 adressés par le Président en exercice de la COREP.

En substance, il a écrit ce qui suit, nous citons « je saisis donc cette occasion pour vous réaffirmer ma volonté de conjuguer nos efforts et de coordonner nos actions pour une gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, dans un élan de solidarité et de volonté commune », fin de citation.

I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 04 janvier 2017 : note verbale de la Ligue Islamique Mondiale au Gabon relative à la nomination de Monsieur HAOUSSA Ibrahim en qualité de Directeur et Représentant de la Ligue Islamique Mondiale au Gabon ;
- Le 05 janvier 2017 : note verbale du Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale chargé des Gabonais de l'Etranger concernant les nouvelles dispositions relatives à l'accès en zone règlementée de l'Aéroport International Léon MBA, à partir de janvier 2017;
- Le 11 janvier 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Gabon relative au décès survenu le 10 janvier 2017 à l'âge de 82 ans de Monsieur Roman HERZOG, ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne de 1994 à 1999 ;
- Le 16 janvier 2017 : note circulaire de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement portant dérogation exceptionnelle à la durée journalière du travail allant de 8 heures à 13 heures 30 pour les jours de matchs de la Coupe Africaine des Nations TOTAL Gabon 2017 dans les provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, de l'Ogooué Maritime et le Woleu Ntem;
- Le 23 janvier 2017 : note verbale du Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale Chargé des Gabonais de l'Etranger portant transmission à Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP, la carte de vœux 2017 adressée par Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat;
- Le 24 janvier 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République du Mali près la République Gabonaise portant accusé réception de la Note Verbale N°001/SE-COREP/NV/17 du 18 janvier 2017 relative au paiement intégral des arriérés de salaire du défunt SISSOKO SIAKA, de nationalité malienne, ancien gardien à la COREP durant la période 1988-2003;
- Le 30 janvier 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne portant transmission du curriculum vitea de Son Excellence





- Monsieur Sigmar GABRIEL, nouveau Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne;
- Le 09 février 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Libreville Décanat du Corps Diplomatique portant transmission des nouvelles modalités d'accès au salon VIP de l'Aéroport International Léon MBA de Libreville, transmises par le Directeur Général de l'Aéroport de Libreville (ADL) ;
- Le 15 février 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République du Bénin près la République Gabonaise relative à la Décision du Gouvernement béninois de rendre opérationnelle la suppression de visa d'entrée sur son territoire aux ressortissants des pays africains, à l'exception des ressortissants du Soudan du Nord, du Soudan du Sud, de la Mauritanie et des pays du Maghreb, pour un séjour n'excédant pas quatre-dix (90) jours ;
- Le 20 février 2017 : réponse du Secrétaire Général de la CEEAC à la sollicitation d'un appui financier à la COREP devant permettre l'organisation de la 2^{ème} réunion du Sous-Comité Scientifique et de la 14^{ème} réunion du Comité Technique de la COREP.

Le Secrétaire Général suggère le report de la tenue de ces deux réunions jusqu'à l'adoption du budget 2017 par les Hautes Instances de la communauté;

- Le 20 février 2017 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo adressée à Monsieur le Directeur de l'UA-BIRA, concernant l'accord pour la tenue de l'atelier UA-BIRA à Pointe Noire à la date fixée ;
- Le 20 février 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République de Guinée en République Gabonaise donnant l'information selon laquelle le Comité International des Experts de l'UNESCO a nommé, le 30 juin 2016 à Paris, Conakry, Capitale Mondiale du livre 2017 ;
- Le 22 février 2017 : note verbale de l'Ambassade du Burkina Faso près la République Gabonaise informant que le Président du Faso, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement a procédé, le lundi 20 février 2017, à un léger remaniement du Gouvernement dont Son Excellence Monsieur Paul KABA THIEBA est toujours Premier Ministre. Le Gouvernement est composé de trente-deux (32) Membres avec le porte feuille de la défense qui échoit désormais à Monsieur Jean Claude BOUDA;
- Le 03 mars 2017 : lettre de Madame la Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale en guise de réponse aux vœux de nouvel an 2017 adressés par le Président en exercice de la COREP;
- Le 07 mars 2017 : lettre du Chef de la Station Piscicole de la Peyrie au sujet de l'interruption de la fourniture du réseau internet de leur ligne connectée au serveur de la COREP.
- Le 20 mars 2017 : note verbale du Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger annonçant la rencontre, le mercredi 22 mars 2017, de Son





Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères avec l'ensemble du Corps Diplomatique. A l'ordre du jour :

- 1. Communication sur les enjeux diplomatiques 2017;
- 2. Présentation du Plan de relance de l'économie gabonaise.
- Le 20 mars 2017: note verbale du Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger portant à la connaissance du Corps Diplomatique de la prise de fonction du nouvel Ambassadeur, Directeur du Protocole, Monsieur Olivier MAKANGA MAKANGA;
- Le 23 mars 2017 : note verbale de l'Ambassade de la République d'Angola près la République Gabonaise relative à la transmission de la lettre d'Adhésion de la République d'Angola à la COREP.

I.1.3 Réunion des Agents du Secrétariat Exécutif de la COREP

Les Agents de la COREP ont tenu une réunion le 15 mars 2017 sous la présidence du Secrétaire Exécutif. L'ordre du jour comportait les points ci-après :

- 1 Vœux de nouvel an;
- 2 Résumés sur le :
 - ✓ Bilan du programme de travail, année 2016 ;
 - ✓ Projet du Programme de travail du Secrétariat Exécutif, année 2017 :
 - ✓ Compte administratif, année 2016
 - ✓ Projet de Budget exercice 2017 du Secrétariat Exécutif;
 - ✓ Rapport du Contrôleur Financier, exercice 2016 (conclusion de sa mission de travail au Siège de la COREP).
- 3 Revitalisation du site web de la COREP
- 4 Divers
 - Missions;
 - Programme des congés ;
 - Anniversaires des Agents.

Le Secrétaire Exécutif a saisi cette opportunité pour sensibiliser les Agents sur les difficultés que rencontre l'Institution notamment, les engagements non tenus par les Etats Membres quant au versement régulier de leurs contributions statutaires et arriérés des contributions ainsi que sur la lancinante question de la cession du bâtiment du Siège, non résolue à ce jour, par les Autorités concernées de la République Gabonaise.





I-2. Des invitations

Pour les invitations avec effets au premier trimestre 2017

- Invitation de la Direction Générale du Protocole d'Etat à prendre part à la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An du Corps Diplomatique à Son Excellence Monsieur le Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat et à Madame Ali BONGO ONDIMBA, le mercredi 04 janvier 2017, au Palais Rénovation.
- Invitation de Son Excellence Monsieur Pierre NZILA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Congo en République Gabonaise de lui faire l'honneur de prendre part à la cérémonie d'échange des vœux qui a eu lieu le jeudi 12 janvier 2017 à la Chancellerie de l'Ambassade du Congo à Libreville.
- Invitation du Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA) à prendre part à la réunion consultative : Mise en œuvre des recommandations des Organismes Régionaux des Pêches qui s'est tenue à Mombassa (Kenya) ; les 23 et 24 mars 2017.
- Invitation du Chargé de mission de la communication de l'Océan Indien (COI) à participer au Second Comité de Pilotage du Projet de Gouvernance des Pêches et Programme de croissance partagée des pays du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFISH 1) qui a eu lieu le 27 mars 2017 à Antananarivo (Madagascar).
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à prendre part à l'Atelier sur le renforcement des capacités en système de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) de la pêche et la promotion de la coopération régionale pour une lutte efficace contre la pêche Illicite Non Déclarée et Non règlementée (INDNR) dans la région de l'Afrique Centrale, devant se tenir du 06 au 10 mars reporté du 17 au 21 avril 2017 à Pointe Noire au Congo.
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la Convention d'Abidjan à la douzième Conférence des parties Contractantes à la Convention d'Abidjan, du 27 au 31 mars 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Pour les invitations avec effet au 2^{ème} trimestre 2017:

- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à participer à l'atelier « la contribution des Points de Débarquement Aménagés (PDA) à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale » devant se tenir du 4 au 6 avril 2017 à Tanger (Maroc).
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à participer à l'atelier sur « l'Aquaculture en zone COMHAFAT : un potentiel en quête de valorisation » qui se tiendra du 13 au 15 avril 2017 à M'Diq (Maroc).
- Invitation du Secrétaire Général de la CEEAC à l'atelier de Formation Régionale sur l'Evaluation des besoins post catastrophes et de Planification au relèvement, Libreville (Gabon), du 25 au 28 avril 2017.





- Invitation du Gouvernement de la République du Cap-Vert avec la FAO et la BAD à prendre part à la Conférence Dialogue sur le thème : Croissance et économie bleues : partages des expériences et perspectives pour l'Afrique » qui aura lieu du 03 au 05 mai 2017 à Mindelo (Cap-Vert).
- Invitation du Sous-Directeur Général et Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique à participer à la dix-septième session du Comité des Pêches Continentales et de l'Aquaculture pour l'Afrique (CPCAA) devant se tenir à Banjul (Gambie), du 09 au 11 mai 2017.

I-3. Des audiences

- Le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience le 30 janvier 2017, à l'Ambassade de la République d'Angola près la République Gabonaise, en présence de Madame l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique de la COREP.

Après la présentation des civilités et des vœux à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, les échanges se sont focalisés sur le dossier de l'adhésion de la République d'Angola à la Convention révisée de la COREP qui n'a pas connu d'évolution significative depuis les engagements pris à la 9^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Yaoundé (Cameroun) en octobre 2016.

Le nouveau Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale a reçu en audience la délégation du Secrétariat Exécutif de la COREP composé du Secrétaire Exécutif et de Madame l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, le 07 février 2017.

Après la présentation des civilités et des vœux de l'an 2017, s'en est suivi un exposé sur le rappel des appuis multiformes et soutenus de la FAO au Secrétariat Exécutif de la COREP et à l'ensemble de ses Etats Membres.

De même, l'acceptation par Monsieur le Coordonnateur de poursuivre une coopération toujours dynamique avec la COREP a été soulignée.

Le Secrétaire Exécutif et l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique ont été reçus en audience par l'Agent Comptable de la CEEAC, le 1^{er} mars 2017.

Le déblocage de la première tranche de la dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP devant permettre l'organisation de la 2^{ème} réunion du Sous-Comité Scientifique et de la 14^{ème} réunion du Comité Technique ainsi que d'autres questions d'intérêt commun ont constitué le menu de cet entretien hautement cordial.





- Le Premier Conseiller de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo près la République Gabonaise a été reçu par le Secrétaire Exécutif en présence de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, le 20 mars 2017.

Le rappel des liens séculaires ainsi que le réchauffement des échanges périodiques d'informations en vue de consolider les relations de coopération entre l'Ambassade et le Secrétariat Exécutif ont fait l'objet d'une préoccupation particulière au cours de l'audience.

- Le Secrétariat Exécutif de la COREP a reçu en audience Messieurs LEJEUNE, Lionel KINADJIAN et Madame POTSO le 30 mars 2017.

Monsieur LEJEUNE a mis à profit cette visite pour échanger avec Messieurs Emmanuel SABUNI KASEREKA, (Administrateur) et Austen MOUITY CAKPO (Agent chargé de l'information et de la communication) sur les modalités pratiques de l'exécution du projet d'élaboration des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle dans la zone COREP.

II. <u>SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES</u> MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique : la situation reste toujours inchangée car l'Angola et la Guinée Equatoriale n'ont toujours pas accompli cette procédure.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : un versement enregistré au cours du 1^{er} trimestre 2017 par le paiement de la contribution 2016 (République du Congo).
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la République d'Angola est devenue membre effectif de la COREP depuis le 02 mars 2017 (Lettre d'Adhésion signée par le Président de la République). Il revient maintenant à la Guinée Equatoriale de concrétiser également son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Initialement prévue en mars 2017, la 14^{ème} Réunion du Comité Technique se tiendra à Libreville (Gabon) dans la semaine du 08 au 13 mai 2017. Bien que prévue pour la même période, la 2^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique a été déprogrammée, faute de trésorerie.





III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Salon « *Halieutis* » et 3^{ème} réunion annuelle du Comité de Suivi et de Coordination entre les Institutions et Organisations Régionales de Pêche opérant dans la zone COMHAFAT, Agadir (Maroc), 13 18 février 2017.
- Réunion consultative du RFMO, Mombassa (Kenya), 23-24 mars 2017.

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE

IV-1. Bilan de l'exercice 2016

Le premier trimestre 2017 a été consacré, entre autres, à l'élaboration du bilan de mise en œuvre du PAS II en 2016. A titre de rappel, l'exercice 2016 prévoyait ce qui suit :

- Mise en forme et édition du document du PAS II;
- Projet des textes connexes à la Convention révisée ;
- Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale ;
- Formation du personnel affecté aux missions de surveillance et de contrôle, édition du manuel des procédures opérationnelles de surveillance des pêches ;
- Création d'un centre régional d'excellence en aquaculture ;
- Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication ;
- Renforcement des capacités de production des femmes du secteur des pêches ;
- Adhésion à la COREP des pays observateurs (Angola et Guinée Equatoriale) et des autres pays membres de la CEEAC;
- Appui à la mise en œuvre des instruments internationaux ;
- Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.

Bien que l'année 2016 ait été une année très difficile compte tenu de l'irrégularité de paiement des contributions statutaires et des arriérés des contributions des années antérieures par les pays membres, un effort a été fait pour réaliser un maximum d'activités. C'est ainsi que nous pouvons présenter le bilan en regroupant les activités en trois catégories :

* Réalisations totales (ou presque totales) :

- Mise en forme et édition du document du PAS II;
- Projet des textes connexes à la Convention révisée ;
- Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale ;
- Adhésion de la République d'Angola à la COREP.





* Réalisations très avancées (non totales) :

- Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication ;
- Renforcement des capacités de production des femmes du secteur des pêches.

* Réalisations de démarrage :

- Création d'un centre régional d'excellence en aquaculture ;
- Appui à la mise en œuvre des instruments internationaux.

Aucune réalisation:

- Formation du personnel affecté aux missions de surveillance et de contrôle, édition du manuel des procédures opérationnelles de surveillance des pêches ;
- Adhésion à la COREP des pays observateurs (Guinée Equatoriale) et des autres pays membres de la CEEAC;
- Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.

IV-2. Programmation 2017

Outre le Bilan 2016, le Secrétariat Exécutif a procédé à la programmation des activités de mise en œuvre du PAS II pour l'exercice 2017. Ces activités sont regroupées dans les rubriques ci-après:

- Édition et diffusion du document du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 –
 PAS II :
- Édition et diffusion des textes connexes à la convention révisée ;
- Activités post projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) Renforcement de la collecte de données des pêches en Afrique Centrale ;
- Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture ;
- Mise en place du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture ;
- Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication ;
- Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche ;
- Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux ;
- Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.





IV-3. <u>Etat de démarrage du Programme de travail 2017</u>

Le Secrétariat Exécutif poursuit les négociations avec les différents partenaires techniques et financiers (notamment la FAO, l'UA-BIRA, la COMHAFAT, l'Agence du NEPAD, la Banque Mondiale...) pour la mise en œuvre des actions inscrites au programme de travail 2017.

IV-3.1 <u>Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :</u>

Pour l'exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif est en négociation avec l'UA-BIRA et la COMHAFAT.

- La COMHAFAT et la COREP ont signé une convention de financement du projet d'établissement, au sein des pays membres de la COREP, de registres nationaux normalisés et d'un registre régional de navires de pêche industrielle qui sont des instruments indispensables à la mise en œuvre des systèmes de suivi, contrôle et surveillance des pêches (SCS) et à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR). Le recrutement des experts nationaux SCS est en cours.
- En prévision de la mise en œuvre du Plan Stratégique Régional SCS, l'UA-BIRA s'est engagé à financer un équipement (pour le compte de la COREP) au profit du Centre Multinational de Coordination (CMC/CEEAC) situé à Douala (Cameroun) et chargé de la surveillance en mer. L'appel d'offre a été lancé.
- Un atelier a été programmé par l'UA-BIRA pour renforcer les capacités en système de suivi, contrôle et surveillance des pêches ainsi que pour promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre la pêche INDNR.

IV.3.2 <u>Activités post projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) - Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux - Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.</u>

Pour l'exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif est en négociation avec la FAO pour la finalisation d'un canevas de travail qui soit conforme à la programmation du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

IV.3.3 Activités pour un projet régional intégré :

Le Secrétariat Exécutif est en négociation avec la Banque Mondiale pour la mise en place d'un projet régional des pêches (avec des volets nationaux) pour la gouvernance des pêches et le renforcement institutionnel. Les contours de ce projet seront précisés en accord avec les Directeurs/Directeurs Généraux des Pêches, en





marge de la 14^{ème} Réunion du Comité Technique devant se tenir courant mois de mai 2017 à Libreville en République Gabonaise.

V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

VI-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP au premier trimestre 2017, se présente ainsi qu'il suit :

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
01-janv-17	Report	51 562 067		
	Recettes	55 868 385		
	Recettes cumulés	107 430 452		
	Dépenses	43 825 367		
	Reste:	63 605 085		
	NB:			
	Recettes			
08/03/2017	* Versement à la banque	3 864 195		
20/03/2017	* Virement reçu de la COMHAFAT	9 004 190		
21/03/2017	* Virement contribution du Congo	43 000 000		
	Sous-total:	55 868 385		
	Dépenses			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-janv-17			13 363 320	
28-févr-17			12 113 899	
31-mars-17			18 348 148	
	Sous-total:		43 825 367	
	TOTAL GENERAL	107 430 452	43 825 367	63 605 085

VI-2 Gestion Administrative

VI.2.1 Gestion des Ressources Humaines

La Technicienne de Surface a bénéficié d'un congé annuel de vingt-quatre (24) jours ouvrés pour la période allant du 09 janvier au 07 février 2017.





VI.2.2 <u>Gestion du patrimoine</u>

Les assurances des véhicules de marque : Hilux, immatriculé « COREP 04 » et Yaris, immatriculé « COREP 06 » propriété de la COREP ont été renouvelées au mois de janvier 2017.

Pour offrir toujours un cadre de travail adéquat à l'ensemble des Agents, l'entretien des splits au Siège de la COREP s'est effectué au mois de février 2017.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport, il convient de relever que l'évènement phare du trimestre finissant a été l'adhésion de la République d'Angola à la COREP.

En effet, c'est le 02 mars 2017 que la lettre d'Adhésion de la République d'Angola à la COREP a été signée et légalisée par Son Excellence Monsieur JOSE EDUARDO DOS SANTOS, Président de la République.

Il sied de souligner qu'à compter de cette date la République d'Angola, qui participait à la Commission en qualité d'observateur, devient Etat Membre effectif de la COREP.

Avec cette adhésion, nous émettons les vœux de voir les liens d'amitié et de coopération entre les Etats Membres de la COREP se raffermir encore davantage.

SECRETAIRE

Fait à Libreville, le 31 mars 2017

Le Secrétaire Exécutif

Emile ESSEMA



